

IRONIE . . .

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres relève une fois de plus, les « **très grandes qualités du maire de Chartres** » 28000, qui lui valent une renommée . . . extra- terrestre !



Il semble impossible pour le personnage, de répondre à une **question posée démocratiquement**, sans faire un déballage de sa « **science** » à la sauce « **fiel** » et saupoudré d'ironie. Et puis, dans l'incapacité de contrôler toutes pulsions agressives !

<https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/758577171890415>

Comportement totalement impensable, de la part d'un maire digne de ce Nom, qui se respecte !



Constatation, d'une agressivité permanente lamentable. Symptômes bien connus dans la frustration, accros aux opiacés et autres drogues dures (?)
Voir, l'avis des experts, ci-dessous:

<https://www.psychologue.net/articles/agressivite-et-colere-pathologiques-combattez-les-avec-assertivite>

<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psihiatriques/prise-en-charge-du-patient-pr%C3%A9sentant-des-troubles-mentaux/urgences-comportementales>



besoin d'une adresse ?

MédiaChartres, est compatissant à l'égard de toute personne, devant avoir à **supporter** l'élu et son comportement irrationnel, pour raisons professionnelles où même . . . personnelles.



L'homme ne touche plus terre, il se revendique être « **Wikipedia** » à lui seul, et les seules bonnes idées à retenir, sont évidemment ... toujours les siennes.

La Ville de **Chartres** doit-elle se réjouir, d'avoir un « **guide suprême** » (pas celui de la cathédrale) non, l'autre (...)

Pour **MédiaChartres**, au delà du possible « **problème** » de santé, tout ceci s'apparente avant tout, purement et simplement, à de l'**abus de pouvoir**.

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/la-responsabilite-penale-des-elus>



OBSCURANTISME !



MédiaChartres soutien le monde médical

Il est régulièrement fait état, dans les colonnes des « magazines » de Chartres et de l'Agglo, des ouvertures de nouveaux commerces. Mais, **jamais** un mot sur ceux qui baissent le rideau (et ils sont nombreux), Chartres garde un « turnover » très élevé.

Pour une bonne partie, en raison du prix des loyers, et pour les factures de stationnement payées par les clients.

MédiaChartres s'intéresse à un exemple significatif, « **Pizza Cosy** », située place du Général de Gaulle. (tél: **0242250160**) et pour mieux connaître le magasin: <https://www.pizzacosy.fr/>

Une enseigne nationale, qui tire (d'habitude) son épingle du

jeux, face à la concurrence et qui à figurée en **page 51 de « Votre Agglo » #115 de Novembre 2022**

À Chartres c'est une toute autre histoire, même si le jeune gérant avait connaissance d'un chantier proche du magasin, il n'avait **jamais** imaginé la suite !







©

MédiaChartres

PH. L

Une emprise totale sur son activité; les bruits, le va-et-viens des engins et des camions, la poussière qui rentre partout, le cloisonnement de sa façade et de sa pseudo terrasse (car manger dehors dans ces conditions, est ... **IMPOSSIBLE**) ! Une sorte, de mise à mort [cqfd].



Le jeune patron et sa dynamique équipe, sont du genre courageux et opiniâtres, ils ont essayés de résister jusqu'à présent, mais la suite semble incertaine.

La municipalité est parfaitement informée, et en grande partie responsable des raisons qui nuisent à un développement normal, car elle est partie prenante du chantier en qualité de **maître d'œuvre** (qui à déjà changé plusieurs fois de mains) ?



Cette dernière à même poussée l'ironie à son comble, en dépêchant 2 adjoints sur place, pour signifier les droits de terrasse au propriétaire des lieux. Alors avant de prendre le prochain « encensoir » pour glorifier la qualité de vie et l'accueil de la Ville, il serait peut-être souhaitable

d'arrêter ce genre de comportements, qui relève de la justice.



Pour achever la « **partie** », la mairie à décidé d'implanter des poubelles enterrées, juste devant la Pizzeria ! Un autre chantier à rallonge, dans des relents d'odeurs fétides et nauséabondes, du pure .



Pour MédiaChartres, il s'agit peut-être, de remplacer les conteneurs (poubelles) de la rue des changes, qui étaient devant les vitrines du bar de la fille du maire ? (nous y reviendrons prochainement).

Clara Hirsch





« SERVICES » !

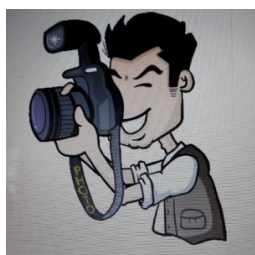


MédiaChartres soutien le monde médical

Vous êtes bon pour le (s) servive (s) ! C'est avec ses mots, que l'actuel locataire de la mairie de Chartres, traite « **certaines affaires** » .



MédiaChartres vous explique ...



EXEMPLE: Le magasin de photos situé Place des Halles, a accepté l'embauche de l'un des fils du maire, comme homme à tout faire. Photographe occasionnel, livreur, pilote de drone etc

Certains doivent « **traverser la rue, pour trouver un travail** » (?), pour d'autre, **il suffit juste de traverser la place.**

Il était donc « **normal** » d'offrir certaines marques de reconnaissances au **dévouement** du commerçant.



Cela commence par l'attribution du titre de « **photographe**

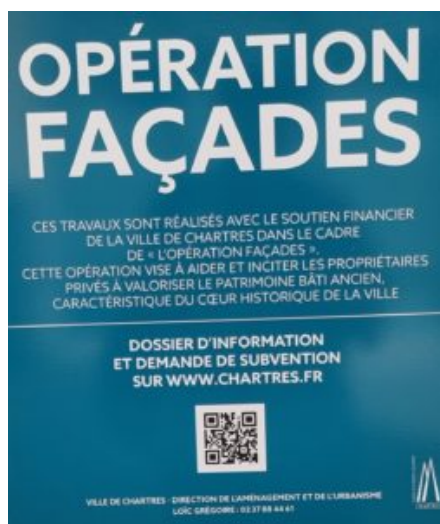
officiel« , pour Chartres et l'Agglo; Le Nom est visible sur la liste des participants à l'élaboration des magazines « **Votre Ville** » et « **Votre Agglo**« , des interventions qui sont « **généreusement** » rémunérées.



Et de profiter du pavage des rues autour de la mairie, pour se faire pavé sa cour (Place de l'étape au vin) !



Et puis pourquoi ne pas en profiter également, pour refaire la façade , chantier en cours (...), même si cela n'était pas



justifié ?



Et pourquoi pas?

Mais, pour **MédiaChartres** une question se pose (*et même, plusieurs*) !



Dossiers de la mairie:



A noter que le « **conflit d'intérêts** », défini par la loi de 2013 comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction », n'est pas une infraction pénale. Il ne le devient que lorsqu'il est avéré et se traduit par un acte, et on parle alors de « **prise illégale d'intérêts** ».

« ALZHEIMER » . . .

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien le monde médical

Personnelle ou collective, la mémoire arrive parfois à nous faire défaut.

MédiaChartres peut compter sur ses archives et son vaste réseau, pour vous informer.

Dans le dernier « **Votre Agglo** » #115, en date du mois de **Novembre 2023**, magazine édité par **Chartres métropole** (indisponible sur le site) le **11/09/2023**.



Le « **rédacteur en chef** » président et maire, fait la promotion de son magazine (**financé par les contribuables**), qui n'ont pas un mot à dire, dans un espace dédié (?) la contradiction, serait mal venue (...) certainement une autre façon « **d'apaiser** » les esprits des votants !

Promotion, pour (soit-disant) : »**vivre dans une agglomération à taille humaine, urbaine et rurale tout à la fois** » (et d'ajouter) **Équilibrée ?** (cit°)



Le personnage, se félicite de voir **enfin** aboutir ses phantasmes (projets), concernant le **plateau Nord-Est de la Ville**, sur ... **240 hectatres** (...) très étonnant, car dans le même journal en date du **25/05/2019 page 6**, il était alors question de ...**280 hectares**, **pas moins** ! (étonnant, non ?).

Dans le même article, il est clairement indiqué, que le maire à **encore** traité (dans son traditionnel et chronique agacement), un adjoint de l'opposition **M. David L.** de « **chien fou** », sort réservé à la contradiction démocratique, dans l'hémicycle de **Chartres/Agglo** (CQFD)

Avec le « soutien » du **Député G. Kasbarian** (Renaissance), le projet devrait pouvoir aboutir (?), avec **24 M€ de dotation d'État** à la clé, sans prendre en considération, le taux d'artificialisation des sols, le gouvernement serait ainsi de plein pied, dans l'obscurantisme de sa propre contradiction, et parole de **MédiaChartres**, **du pain bénit pour tous les médias nationaux de France . . . et d'ailleurs.**

<https://demarchesadministratives.fr/actualites/loi-climat-la-construction-des-grands-centres-commerciaux-bientot-interdite#:~:text=Les%20d%C3%A9put%C3%A9s%20ont%20adopt%C3%A9%20en%20premi%C3%A8re%20lecture%2C%20ce,000%20m%C2%B2%20qui%20entraineraient%20une%20artificialisation%20des%20sols.>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/journal-de-8-h/interdiction-de-creer-des-centre-commerciaux-de-plus-de-10-000-m2-le-e-commerce-epargne-5066535>

<https://www.ecologie.gouv.fr/plan-biodiversite>

<https://blog.gossement-avocats.com/blog/environnement/artificialisation-des-sols-ce-qu-il-faut-retenir-de-la-future-loi-visant-a-faciliter-la-mise-en-oeuvre-des-objectifs-de-lutte>

contre-l-artificialisation-des-solset-a-renforcer-l-accompagnement-des-elus-locaux



Le projet de très grande ampleur, de modifier radicalement le plateau Nord-Est, n'a absolument rien de commun avec le programme national de « revitalisation des entrées de ville », mais n'est rien d'autre, qu'un énième plan financier de bétonnage déguisé, qui va ravir comme d'habitude, les **traditionnels intervenants et bénéficiaire** !

MédiaChartres rappelle, que le même projet appelé à l'époque « **L'Illiade** » (pôle commerciale) avait été retoqué en Mai 2016 par la **commission nationale d'aménagement (CNAC)**, et que la société « **Altarea Cogedim** » retenue pour réaliser le chantier, avait jeté l'éponge ? Provoquant en urgence, le vote d'une nouvelle modification du périmètre de la Zac (zone d'aménagement concerté).

Aujourd'hui, les commissions chargées d'autoriser (ou non) l'exploitation commerciale, « **seraient moins regardantes** », le **maire de Chartres** avait déclaré en date du 10/10/2019 pge 6: « **Il y a un outil qui nous tombe du ciel** » (cit°)





Sans oublier, la vente des terrains Publics à des fins et intérêts privés, aux plus généreux [...]

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/biens-relevant-du-domaine-public-biens-relevant-du-domaine-prive>



Il est grand temps, que de véritables enquêtes financières et cadastrales, soit enfin ordonnées avant que les premiers coups de pelleuses commencent.



franceinfo



<https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/archit>

ecture/architecture-le-gouvernement-veut-en-finir-avec-les-zones-commerciales-moches_6056238.html



Pour [MédiaChartres](#): « la balle est désormais entre les mains des autorités » PNF et Juges.

Alexandra Simoni

« On a trop construit et trop grand » : l'État au chevet de la France moche

Ce lundi 11 septembre, le gouvernement lance un programme de transformation des zones commerciales. Objectif : accompagner leur mutation face au changement de consommation des Français et à la transition énergétique. Mais aussi tenter de réparer les erreurs du passé.



Journal



FRÈRES « ENNEMIS » !



MédiaChartres soutien le monde médical

Pour **MédiaChartres**, il est toujours « **intéressant** » de constater, comment les pires ennemis d'hier peuvent devenir « **amis** », quand chacun y trouve un (ou des) intérêt (s) majeur (s), pour faire avancer des projets et bénéficier d'avantages tous azimuts !



M. G. Kasbarian Député, n'était (jusqu'à ce jour), pas réellement en odeur de sainteté, par son prédécesseur, l'actuel maire de Chartres et président de l'Agglo.

Voici quelques exemples éloquentes :

Le parlementaire affirme quant à lui qu'il continue « à tendre la main », même si les doigts commencent, visiblement, à le brûler, suffisamment en tout cas, pour oser la comparaison entre le maire de Chartres et... Donald Trump !

Guillaume Kasbarian n'a pas goûté trois qualificatifs, « schizophrène », « muet » et « hémiparétique », qui apparaissent dans des tribunes de la majorité le concernant, dans plusieurs numéros du magazine municipal Votre Ville.

Selon le député, « les lecteurs attentifs ont bien compris qu'il utilisait l'argent du contribuable pour verser, chaque mois, dans l'insulte personnelle. Je ne m'abaisserais pas à ce vocabulaire. On ne répond pas à Trump avec du Trump. »

"On ne répond pas à Trump avec du Trump" : le torchon brûle entre Jean-Pierre Gorges et Guillaume Kasbarian

Publié le 24/06/2018 à 17h15

Les relations entre Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Guillaume Kasbarian (LREM), député de la circonscription de Chartres, sont plutôt glaciales.

Jean-Pierre Gorges explique, dans notre édition du 16 juin, qu'il ne se marie « avec personne ». « Ces gens », sous-entendu la majorité LREM, « ne m'apportent rien. En un an, ils n'ont apporté aucune idée. »

Le projet de construction de l'A 154 a été déclaré d'utilité publique le 5 juillet. Le maire DVD de Chartres, Jean-Pierre Gorges et le député LREM Guillaume Kasbarian ont eu depuis de vifs échanges sur les réseaux sociaux.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/154-joutes-verbales-entre-elus-du-departement-1508179.html>

Preuves, que le bon sens n'a rien à voir avec les « **sentiments** » , **MédiaChartres** pourrait dévoiler, « **qui couche avec qui** » dans le fatras politique nauséabond local, mais inutile ... (ils se reconnaîtront) sans aucun doute !

Quand chacun a besoin de l'autre pour avancer, tout semble subitement beaucoup plus simple (...) en façade seulement, car les rancœurs sont encore bien présentes.

Et maintenant : à ce jour, des relations « apaisées », comme le reste ?

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/decouvrez-en-avant-premiere-le-projet-d-entree-de-ville-de-chartres-soutenu-par-l-etat_14366728/

Appui. Guillaume Kasbarian (Renaissance), député de la circonscription de Chartres, explique avoir accompagné de son influence parlementaire, aux côtés de la Ville, l'éligibilité de Chartres au programme des entrées de ville porté par l'État : "L'enjeu est de moderniser ces entrées de ville vieillissantes mais qui ont du potentiel, comme celle de Chartres. L'État peut être facilitateur et apporter son soutien, notamment financier."



**Et si nous parlions argent,
pour changer.**

Et puis, il n'est pas défendu, de se « **détester,
cordialement** » .



Karine Relin

RENTRÉE !



MédiaChartres soutien le monde médical



La rentrée est un « **plaisir** » pour les uns, une « **souffrance** » pour les autres, tout est question de point de vue.

MédiaChartres reprend ainsi le chemin de « l'école », et démarre par un petit rappel à la loi, qui s'impose !

Comme depuis des années (**déjà**), certaines personnes ne se sentent jamais concernées par les réglementations, et ont toujours une « très bonne raison », à « vendre » pour justifier ce comportement, dont ils (elles) sont coutumiers (es).

Le **31/08** après-midi, **MédiaChartres** était témoin, devant l'entrée de l'hôtel Montescot (mairie), d'une parfaite illustration (1) du mépris des règles, qui régissent d'ordinaire, la vie en communauté.

(1) **Illustration:** (mal informés et excusables ...) ©

MédiaChartres



La **PM** (police municipale) passe à deux reprises en voiture, l'agent que **MédiaChartres** a rencontré sur place, à très bien

fait son travail, car dans l'heure suivante, **la place était**

Bravo!

déserte

Certe, des obligations peuvent créer des situations occasionnelles comme: les dépôts divers de charges, les artisans en chantiers, les services de soins à domicile, ect

Mais, la réglementation s'applique à tous. À savoir, qu'il faut demander et obtenir une dérogation en mairie, pour stationner en centre Ville (même avec une vignette de résident).

De plus, l'autorisation (arrêté municipale) doit être visible de l'extérieur du véhicule, et si il est précisé « stationnement autorisé, Butte des Charbonniers), cela ne donne pas le droit d'être en centre ville.



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212>

Les irréductibles du mauvais exemple !



Un habitué, (depuis des années) Mr **Bertrand M.** avocat de profession, à résolument décidé que ce « **parking** » était sien ! (CQFD)



désolé ! (où plutôt ... NON) !

Avocat = 5 ans de droits, et le reste de travers !



Emplacement réservé à la Préfecture !



Interdit sur les trottoirs !

Et le meilleur pour la fin. . . un « MAGNIFIQUE » exemple de civisme !



devant l'entrée de la résidence du maire (les véhicules de sa fille et son gendre) sur le trottoir ! sous l'oeil de la caméra du BSU (bureau de surveillance urbain) **un grand bravo à toute la Famille !**

MédiaChartres suggère à M. le maire et aux adjoints (es), d'utiliser le magazine de la Ville, pour un rappel à la loi et aux obligations en centre Ville, et **surtout** en publiant la liste des Noms, des personnes admises à enfreindre

régulièrement toutes les lois (...) à commencer par eux mêmes !



Sylvie Muller

RÉTROSPECTIVE .



MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres, revient sur un article de [Jade Lindgaard](#)

Pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les maires, **adjoints** et **lobbyistes**, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (pour qu'elles raisons ?), nous connaissons déjà tous **les** réponses

votée sous le premier quinquennat d'**Emmanuel Macron** : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En **2050**, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « **zéro artificialisation nette** » (ZAN). Pour s'y préparer, la **France** devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres – par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le **CO₂**, et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux...), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper, ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m² – **soit 95 % des dossiers !**

BETON

Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, **réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques**, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « *développement des territoires* ». **Cet *aggiornamento* n'a pas encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies complètement obsolètes.**

MédiaChartres, vous invite à lire la passionnante suite de l'article :

<https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulent-continuer-de-betonner-en-paix>

Ci-dessous, extrait de l'album **MédiaChartres**.



MédiaChartres





Clara Hirsch

SUITE !



MédiaChartres soutien le monde médical

-Suite-, [MédiaChartres](#) retourne à la **page 8 et suivantes**, du magazine de la ville de Chartres « **Votre Ville** » #232

CHARTRES
VOTRE VILLE
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



Ce qui semble être le **stade** final du « **Colisée** » (**salle** à tout faire), qui aura engloutie quelques millions d'euros, n'a pas encore livré un budget prévisionnel comportant le détail de: la durée (en années) de l'amortissement, du coup réel du fonctionnement annuel, du montant global du chiffrage des risques. Monsieur **Franck M.** comptable en chef (en autres fonctions) de **Chartres et Chartres Métropole**, aurait-il un problème avec ces épineux sujets (?)

Comme à son habitude, le maire à décidé (à **Son unanimité**), d'en confier l'exploitation et la gestion, à **Ses** satellites

SPL/SEMs: C'Chartres événements et C'Chartresspectacles (introuvables dans la jungle des C'...) ?

<https://www.bing.com/images/search?q=logo%20C%27Chartres%20%C3%A9v%C3%A9nements&form=IQFRML&first=1>

<https://www.chartres-metropole.fr/gouvernance-territoriale>

et qui « dirige » ces arrières boutiques ?



<https://www.societe.com/societe/spl-chartres-metropole-evenements-341526812.html>



<https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominative%20/?declarant=dorange-karine>





Des annexes, qui selon nos sources, dépendent des « **Office du tourisme** », où **MédiaChartres** vient de terminer une **longue enquête**.

Dans la série des annonces « **réjouissez vous** » du maire, il faut noter également les nombreux et faramineux chantiers en cours où en projet. Le Colisée (**salle à tout faire**), le parc des expositions, le Plateau Nord (la Madeleine), l'ex clinique Bon secours, le Pôle gare et la construction d'un programme immobilier à destination de bureaux, d'activités, de commerces, d'un hôtel de 99 chambres et de logements, en lieu et place de l'ex parcotrain Effia, la Butte des Charbonniers (parkings en sous-sol), l'ex école Guéry (Place Châtelet), l'immense chantier Blv Clemenceau, l'ex maison d'arrêt, le Clos Noël Ballay, le Parvis de la Cathédrale, l'ancien collège Jean Moulin, le jardin de l'évêché, la ligne du BHNS, l'ex chambre des métiers, Saint-Martin-au Val, Beaulieu, l'ex banque de France, Rechèvre, rue de Sourd (divers), l'aménagement (transformation) du boulevard de la Courtille et de la Porte Morard, etc . . . **Il serait trop long d'énumérer l'interminable liste des chantiers.**



Les « **réguliers prestataires de services** », ont de très bonnes raisons de se réjouir, **Chartres est** la nouvelle corne d'abondance du **BTP**, de plus, la circulation va « **certainement** » s'arranger aux abords des chantiers, dans les futurs mois et années (...)



Avec, moins de toupies de béton et autres camions traversant la ville ?



MédiaChartres

Toutefois, une question légitime demeure dans les esprits, en pleine récession économique mondiale

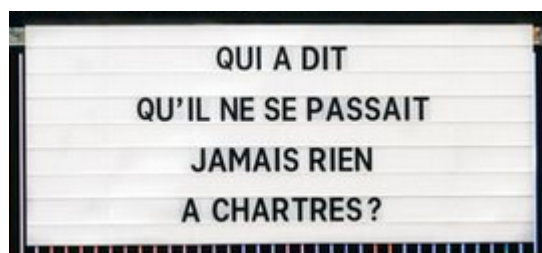
« **qui finance et d'où viennent les fonds** » ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tracfin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



D'innombrables sujets pour [MédiaChartres](#).

Alice Cellier

SPORT ...



[MédiaChartres](#) soutien le monde médical

Il a semblé important à [MédiaChartres](#), en pleine saison des

« **mercatos** » , de faire un point sur le sport à **Chartres**, mais plus précisément sur les Clubs et les différentes sources de financement (s)

En **2016**, le **Conseil départemental** décide de réduire de **50%** le montant des subventions allouées au sport, au profit d'autres légitimes priorités.

Le droit de savoir est ouvert à tous: <https://madada.fr/>



Récemment, la mairie a entérinée une rallonge de **250 000 €** à Son club de foot, club qui cannibalise annuellement le plus gros des budgets et qui peine pourtant à se trouver (résultats) avec une récente rétrogradation en **régional 1** prononcé par la Direction nationale du contrôle de gestion (**DNCG**). Le budget du **C'Chartres Football** est de **2,7 M€**.

« **Ce qui interroge les contribuables chartrains, c'est le fait que la subvention accordée au club suit la trajectoire inverse des résultats sportifs de ce dernier.** » ? Ladislas Vergne (Conseillé municipal)

<https://www.chartresecologie.fr/blog/2022/12/21/les-subventions-aux-associations-allouees-par-la-ville-de-chartres-pour-2023-1/>

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/conseil-municipal-de-chartres-la-subvention-de-250-000-accordee-au-c-chartres-football-fait-debat_14331148/

Le sports est indispensable et indissociable de la vie en communauté, il est l'une des meilleures thérapies pour la prévention des maladies cardiovasculaires, il lutte contre la sédentarité, il contribue à la sociabilisation et maintient en forme, etc. **Les bienfaits du sport ne sont plus à démontrer.**



Le **Baron Pierre de Coubertin**, en a fait la quête de sa vie sous la 3eme République, et nous lui devons (en outre) les **jeux Olympiques**, (versions actuelles).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Coubertin



Nous sommes tous d'accord avec cela, **MAIS ...** si les bénéfices du sport sont indiscutables, les modes de financements des Clubs le sont un (tantinet) d'avantage. Une « **petite Ville** » comme **Chartres** avait-elle besoin de se doter d'une piscine Olympique (?), de courir sans cesse après les places de leaders en tout (premiers sinon rien !). Des sportifs qui ne cherchent plus la performance où à se dépasser, mais à répondre à des objectifs fixés par la mairie, qui attend un (son) « **retour sur investissements** » , où sinon (...)

La mairie/Agglo, a déjà étendue et verrouillé sa » **marque C'** » sur l'ensemble des clubs, une façon de rappeler aux distraits, qui commande !



Plus personne ne peut ignorer, que le seul »**but** « est de faire rayonner au maximum les couleurs de la Ville et surtout, de convaincre le monde entier que le management et les systèmes imposés par le maire (**himself**), **sont les meilleurs (what else ?) !**



Toutes les ambitions de Monsieur « **number one**« , coûtent de plus-en-plus chères aux contribuables et endette la ville au delà du raisonnable, il la pousse irrémédiablement vers le gouffre du surendettement

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Surendettement>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_relative_%C3%A0_la_pr%C3%A9vention_et_au_r%C3%A8glement_des_difficult%C3%A9s_li%C3%A9es_au_surendettement

À l'inverse du citoyen, les collectivités ne sont pas « tenus » de respecter un taux d'endettement (33% pour les particuliers), mais peuvent à loisirs les endétter (?), les comptes annuels ne font **jamais** figurer, le chiffrage financier des risques et les éventuelles pyramides de **PONZY**.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_Ponzi

Les chantiers en cours où en projets, sont de nature à accélérer le phénomène et faire craindre le pire, même si la mairie se targue haut et fort, du contraire.

<https://www.chartres.fr/grands-projets/>

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/chiffres-cles-budgets-collectivites-locales>

Bilan fin 2021, l'évolution des mauvais chiffres est

exponentielle depuis cette année, les dépenses et emprunts sont toujours en progressions.

<https://www.decomptes-publics.fr/villes/28085-28000-chartres>

MédiaChartres va très prochainement revenir en détail, sur l'ensemble des subventions de la mairie, les « **modes d'attributions** », les « **montants** » et la « **priorisation** » des demandes (à la sauce **C'Chartres**) et les éventuels ... « **conflits d'intérêt** » .

À quand une annexe de la mairie, pour gérer ce petit monde (sportif), façon nouvelle **SPL/SEM** (une de plus), intitulée « **C' le coach** » ?



Sylvie Muller



https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/orleans/la-metropole-d-orleans-peut-elle-encore-soutenir-ses-clubs-de-sport-de-haut-niveau-2812297.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20230715&at_recipient_id=

ESBROUFE .



MédiaChartres soutien le monde médical

CHARTRES
VOTRE **VILLE**
#232 JUILLET/AOÛT 2023 | chartres.fr



MédiaChartres a feuilleté le dernier magazine de la Ville #232 et fait une synthèse des éléments de langage du maire, dans son éditorial (pages 6 à 9) « **Chartres avance** », mais dans quel sens ?

B15



Dans un long **-auto-interview-** (de 4 pages), l'actuel locataire de la Mairie, va surtout essayer de justifier « **Ses choix** » (traduisez, vos investissements « **impôts** »), avant de partir en vacances.



Cela commence par, faire revenir et habiter (si possible) les résidents au dessus des commerces du centre Ville (1er étage). Colonisés dans les **années 80/90**, pour agrandir les surfaces de ventes ou créer des réserves ! **Étonnant**, car il n'y a pas si longtemps, des propositions écrites (dans ce sens) n'ont pas retenues les « **faveurs** » du maire.

Alors, qui souhaite s'attribuer les idées des autres et bénéficier des mérites ?



Dans l'opération « **Coeur de Ville** », il faut rappeler que Chartres est la seule Ville de France, à ne pas avoir soucrie pour faire partie de cette opération nationale, et avoir « **quand-même** » et d'office, bénéficié des **grosse dotations** de l'État, **5 M€** sur 5 ans (**mystère ... ou peut-être pas**) ?



<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/action-coeur-de-ville-42>

Selon les sources **MédiaChartres**, les principaux récipiendaires

des réflexions de façades, ont été des dossiers « **scrupuleusement choisis** », et pas seulement en fonction de l'urgence des travaux (...)





Dans le rapport des préconisations déposé en Mairie par les rédacteurs, figurait **aussi** le deuxième sujet abordé par l'Élu, « **la circulation des poids lourds en Ville** » et les incessants balais de véhicules de livraisons, qui sont en partie (seulement) responsables de la dégradation de la chaussée et des trottoirs.

Exemple:



MédiaChartres

Rappel: <https://mediachartres.fr/2023/04/23/flash-back/>

Les suggestions faites à l'époque n'étaient pas viables, bizarrement, elles le sont pourtant aujourd'hui pour le maire

(?)

MédiaChartres, va détailler et commenter la suite (croustillante), dans un prochain article.



Joël Drouin